

Département de Saône-et-Loire  
**Commune de LA ROCHE VINEUSE**

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 2026**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 15
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 20 avril 2026.

Date de publication : 30 avril 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt -quatre avril à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean André GUILLERMIN, Maire.

**Présents** : MM. Jean-André GUILLERMIN, Olivier DI LORENZO, Bernard COTTIN, Fabrice THERVILLE, Xavier GREUZARD, Loïc COLTEL, Benoît MEILHAC, Jérémy DE BRITO, et Mmes Marie-France AULAS, Françoise MATHIEU-HUMBERT, Sophie DUMONTEL, Céline BIDAUT, Sandrine BERTRAND, Annabelle CHANUT, Mme Sandrine LATUILLIERE.

**Excusé(es)** : M. Sébastien LACHARME a donné procuration à Mme Sandrine BERTRAND, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, Christèle BOTTI-GUYON a donné procuration à Mme Sandrine LATUILLIERE.

**Absent(s)** : Willy BONFY.

**Secrétaire de séance** : M. Loïc COLTEL.

**Objet** : 2026/2404/034 – Désignation des délégués au sein du réseau des communes forestières.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner des représentants de la commune (un titulaire et un suppléant) au sein de la Fédération nationale des Communes forestières. Il fait savoir que cet organisme organise des formations et des animations à l'attention des élus, et aide pour les décisions en matière forestière.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Mme. Sandrine LATUILLIERE (titulaire)
- M. Xavier GREUZARD (suppléant)

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme

Le 24 avril 2026,

Le Maire, Jean André GUILLERMIN

